

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION
Le Directeur Adjoint du Cabinet

Paris, le 27 avril 1994
20 rue Monsieur
75700 Paris

Compte-rendu de l'entretien avec le
Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Rwanda
le 26 avril 1994

J'ai reçu à sa demande M.M. Jérôme Bicomumpaka, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Rwanda.

Selon mon interlocuteur, le gouvernement intérimaire du Rwanda souhaite sincèrement conclure un cessez-le-feu mais se heurte aux fins de non-recevoir du FPR. Ce mouvement reçoit selon lui le soutien de puissances étrangères dont l'Ouganda (cinq ou six bataillons de l'armée ougandaise seraient présents dans le Nord-Est du pays ; des hélicoptères de combats MI.7 et des avions de reconnaissance ougandais opèreraient dans l'espace aérien rwandais) et n'espère qu'une chose, c'est conquérir Kigali par la force.

Dans ces conditions, le ministre rwandais souhaiterait que la France puisse :

- inciter le FPR à s'asseoir à la table des négociations ;
- faire pression sur le Président Museveni afin qu'il cesse ses ingérences ;
- envisager de donner des signaux forts, semblables à ceux qui au Tchad avaient été donnés à la Libye dans le passé, afin de contenir les ambitions ougandaises (selon mon interlocuteur, Museveni aurait des visées à la fois sur le Rwanda, le Burundi et le Zaïre où il rêverait de créer une confédération d'ethnies proches les unes des autres.

M. Bicomumpaka, qui sera de retour à Paris dans une dizaine de jours, souhaiterait alors pouvoir être reçu par le Ministre./.

Jean-Marc Simon

Selon un autre document, une rencontre officieuse a eu lieu le 24 août 1994 entre un émissaire de la Coopération – le chargé de mission Défense – et M. Bicomumpaka.

Rencontre officieuse entre un émissaire de la Coopération (chargé de mission Défense) et J. Bicomumpaka, le 24/08/94.

« Les avoirs emportés par l'ex-gouvernement à Goma et placés à la BCZ sont bloqués par Bruxelles où la SG de Belgique, actionnaire de la Banque Zaïroise, a reçu des ordres en ce sens. »³¹

31. Ainsi, quatre mois et demi après le début du génocide, un responsable militaire du ministère de la Coopération se concerte en cachette avec l'un des dirigeants du génocide.